



CET ÉCRAN A ÉTÉ PARTAGÉ À PARTIR DE LA PRESSE+

Édition du 21 novembre 2017,
section ACTUALITÉS, écran 2



ACTUALITÉS

UN CHÈQUE DE 100 \$ PAR ENFANT D'ÂGE SCOLAIRE

Ce cadeau aux parents s'ajoute à la baisse des impôts au cœur du mini-budget dévoilé par les libéraux aujourd'hui.

DENIS LESSARD
LA PRESSE

QUÉBEC — Les parents québécois recevront un chèque de 100 \$ pour chaque enfant d'âge scolaire juste avant la rentrée de septembre 2018, à quelques jours du déclenchement de la campagne électorale. Et comme la mesure sera rétroactive, ils obtiendront, au début de l'an prochain, un chèque pour la rentrée scolaire de septembre 2017.

Cette nouvelle mesure, qui coûtera au gouvernement un peu plus de 100 millions par année, fait partie de la mise à jour économique que déposera cet après-midi, à l'Assemblée nationale, le titulaire des Finances, Carlos Leitão. Les parents d'enfants de 4 à 16 ans n'auront pas à réclamer cette allocation, qui leur parviendra comme bonification au programme de « soutien aux enfants » qui existe déjà.

Au cœur du mini-budget, une baisse des impôts pour tous les contribuables, comme l'avait indiqué *La Presse+* la semaine dernière, une réduction annuelle d'un peu plus de 1 milliard du fardeau fiscal. On parle d'environ 250 \$ de moins pour chaque contribuable, 500 \$ pour un couple, quel que soit son revenu. La première baisse s'appliquera pour l'année 2017, les contribuables la constateront en faisant leur déclaration de revenus le printemps prochain. Sur sa page Facebook, le ministre Leitão a rappelé hier l'engagement du gouvernement à « alléger le fardeau fiscal des Québécois, qui demeure l'un des plus élevés en Amérique du Nord », tout en contrôlant la dette.

TOTAL : 1000 \$ PAR ANNÉE

Le ministre Leitão plaidera que grâce à l'ensemble de ces mesures, avec ce qui a déjà été annoncé – la fin de la taxe santé, notamment –, le gouvernement aura réduit le fardeau fiscal de 1000 \$ par famille, par année, dès 2017.

Un calcul qui vise à coiffer au fil d'arrivée la Coalition avenir Québec (CAQ), qui a promis, une fois portée au pouvoir, une réduction de 1000 \$ par année aux familles dont les revenus annuels sont inférieurs à 150 000 \$.

Même chose pour la contribution pour les enfants d'âge scolaire – la CAQ proposait 100 \$ par enfant, mais prévoyait que l'argent serait versé aux écoles, pour réduire la facture des fournitures scolaires à chaque rentrée.

Pas de saupoudrage dans les mesures fiscales. Québec voulait concentrer son intervention sur une poignée de mesures – les allègements fiscaux pour les entreprises attendront le budget du printemps prochain. Le surplus de 2016-2017 est d'un peu moins de 2,5 milliards – pour l'année en cours, on vise l'équilibre budgétaire –, le surplus estimé de 1,7 milliard en juin dernier sera vite avalé par les baisses d'impôts annoncées aujourd'hui. Pas question de financer des services sur la dette, prévient le ministre Leitão. Pas question non plus d'opposer le financement des services publics, les baisses d'impôts et le contrôle de la dette : le gouvernement peut faire les trois, « tout est question de moyens et d'équilibre ».

PAUVRETÉ

2 MILLIARDS SUR CINQ ANS

Pour la lutte contre la pauvreté, on parlera d'une injection de 2 milliards d'ici 2023. L'argent tombera surtout à la fin des cinq années du plan budgétaire, on sera alors à 750 millions pour un an. Au dernier budget, le ministre Leitão avait promis que le gouvernement injecterait des fonds pour sortir 100 000 personnes de la trappe de la pauvreté – le seuil est un revenu d'environ 18 000 \$ par année. Des mesures iront à l'incitation au travail pour les bénéficiaires de l'aide sociale, mais aussi aux salariés à faible revenu. Ces mesures s'ajouteront à deux programmes précédents de lutte contre la pauvreté. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, annoncera dans les prochains jours les détails du programme.

SANTÉ ET ÉDUCATION

UN EFFORT SUPPLÉMENTAIRE

Québec injectera aussi des fonds supplémentaires en éducation et en santé. Le budget du printemps dernier parlait de 3 milliards en éducation et de 2 milliards en santé, sur cinq ans. L'énoncé économique d'aujourd'hui ajoutera 1 milliard sur cinq ans que se partageront les deux réseaux. Hier, en conférence de presse en Mauricie, le premier ministre Philippe Couillard a indiqué qu'il y aurait davantage pour les réseaux au budget du printemps prochain.